

La patrie suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 25

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Puisque l'est dinche, l'est fini po vo rasâ
lou restou et vos laissou tel qué !

Et lou carabinié-barbié n'a pas vœlliù conti-
nuâ et fazei mena de plêf bagadzou, quand lou
capitaine Besson que ne poâvè pas restâ dinche
lei de : la permechon est accordaie, ma pè la
force.

On chondze coumein l'an rizu dé la farce, lê
fin dao 76 ! — MÉRINE.

En revenant des frontières. — Que le temps
aurait paru long à nos braves troupiers s'ils n'a-
vaient eu dans la poche le charmant *Chansonnier
militaire* du capitaine Cerf. Il publie aujourd'hui,
par les soins de la maison Fœtisch frères, S. A., un
supplément à son chansonnier, supplément qui
porte le titre de : *En revenant des frontières*. Le
capitaine Cerf estime, et il a raison, que si l'on a
chanté au cantonnement et dans les colonnes de
marche, il ne convient pas de rester bouche close
maintenant qu'on est revenu chez soi. Et quelles
jolies chansons il nous offre : *En revenant de
guerre, Trois jeunes soldats, ou En passant
par la Lorraine*. D'autres comme *Le retour au
chalet, la Poya, Là-haut sur la montagne*, évo-
quent nos Alpes neigeuses. Puis ce sont des chan-
sons d'amour : *La Chevrrière, Lucas, Les Lilas*,
et même de petits romans, des ballades, *La cou-
rageuse amante* ou *Quand Madelon*, qui était la
chanson favorite des légionnaires suisses. Ce petit
recueil porte à 112 le nombre des chants recueillis
par le capitaine Cerf.

COINS DE CHEZ NOUS

Le chalet de la Mathoulaz

Un correspondant de la *Feuille d'Avis de Sainte-
Croix* lui écrit :

Les troupeaux viennent de monter aux al-
pages ; les pâturages sont de nouveau ani-
més par le son des clochettes et les meu-
lements des vaches. Quelles délices d'aspirer à
pleins poumons l'air pur des sommets ! Quel
plaisir de rencontrer un chalet hospitalier où
l'on puisse trouver un repos reconfortant, sans
avoir besoin d'exhiber cartes de pain, de beurre
ou de lait !

Mais, direz-vous, où y a-t-il de tels chalets ?
Nous en connaissons un, pas très éloigné, pos-
sédant une vue superbe et dont l'accès n'est pas
du tout difficile ; il possède même le téléphone,
ce qui vous permet d'annoncer votre arrivée et
de commander votre dîner, surtout si vous êtes
nombreux ; ou bien d'y retenir une chambre
pour y passer quelques journées dans le plus
agréable repos. Il s'appelle *La Mathoulaz*.
Situé sur le flanc sud du Mont-Suchet, à 1137
mètres d'altitude, on peut y arriver de trois,
voire même de quatre côtés différents.

Les jeunes, dont les jarrets sont d'acier et qui
ont les poumons solides, feront l'ascension du
Suchet, puis dévalant par des sentiers rapides,
en fort peu de temps, ils seront sur le pâturage
de la Mathoulaz.

D'autres, au lieu de passer par la cime du
Suchet, contourneront sa base ; du chalet de la
Sagne, ils iront à la Poyettaz et de là, en sui-
vant la route, ou en prenant à travers les pâ-
tures, arriveront facilement à destination. Le
troisième chemin, plus court encore, passe par
la Combettaz, arrive à la Côtelette, puis de l'en-
droit où la route cesse, il faut descendre envi-
ron 50 mètres à travers bois pour retrouver une
route nouvelle qui, en quelques minutes vous
amène directement au chalet de la Mathoulaz.

Enfin, il y a encore la ressource du chemin de
fer que l'on peut prendre jusqu'à Six-Fontaines.
Il sera surtout utilisé pour le retour.

Amis des joyeuses parties de montagne, n'ou-
bliez pas le chalet de la Mathoulaz. M.

Le bon moyen. — Très occupé à son bureau,
M. X. est soudain appelé au téléphone par sa
femme, pour une futilité.

Après avoir patiemment écouté pendant un
quart d'heure, M. X. appelle un de ses em-
ployés et, lui mettant le récepteur en mains :

— Tenez, lui dit-il à voix basse, prenez ma
place. Pas besoin de causer. Toutefois, si l'on

vous demandait : « Es-tu toujours-là, mon ami ? »
vous répondriez : « Oui, ma chère Amélie ! »

12 *Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS*

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR
HONORÉ DE BALZAC

Le soir, quand le salon meublé de choses très
cossues, pour se servir de l'expression de Guil-
laume, fut désert ; pendant que madame Guillaume
s'en allait de table en cheminée, de candélabre en
flambeau, soufflant avec précipitation les bougies,
le brave négociant, qui savait toujours voir clair
aussitôt qu'il s'agissait d'affaires ou d'argent, attira
sa fille Augustine auprès de lui ; puis, après l'avoir
prise sur ses genoux, il lui tint ce discours :

— Ma chère enfant, tu épouseras ton Sommer-
vieux, puisque tu le veux ; permis à toi de risquer
ton capital de bonheur. Mais je ne me laisse pas
prendre à ces trente mille francs que l'on gagne à
gâter de bonnes toiles. L'argent qui vient si vite
s'en va de même. N'ai-je pas entendu dire ce soir à
ce jeune écervelé que si l'argent était rond, c'était
pour rouler ! S'il est rond pour les gens prodigues,
il est plat pour les gens économes qui l'empilent et
l'amassent. Or, mon enfant, ce beau garçon-là parle
de te donner des voitures, des diamants ? Il a de
l'argent, qu'il le dépense pour toi ! *bene sit !* Je n'ai
rien à y voir. Mais quant à ce que je te donne, je
ne veux pas que des écus si péniblement enséchés
s'en aillent en carrosses ou en colifichets. Qui dé-
pense trop n'est jamais riche. Avec les cent mille
écus de sa dot on n'achète pas encore tout Paris. Tu as
beau avoir à recueillir un jour quelques centaines
de mille francs, je te les ferai attendre, sarpejeu !
le plus longtemps possible. J'ai donc attiré ton
prétendu dans un coin, et un homme qui a mené la
faillite Lecoq n'a pas eu grande peine à faire con-
sentir un artiste à se marier séparé de biens avec
sa femme. J'aurai l'œil au contrat pour bien faire
stipuler les donations qu'il se propose de te consti-
tuer. Allons, mon enfant, j'espère être grand-
père, sarpejeu ! je veux m'occuper déjà de mes
petits-enfants : jure-moi donc ici de ne jamais rien
signer en fait d'argent que par mon conseil ; et si
j'allais trouver trop tôt le père Chevreil, jure-moi de
consulter le jeune Lebas, ton beau-frère. Promets-
le-moi.

— Oui, mon père, je vous le jure.

A ces mots prononcés d'une voix douce, le vieil-
lard baisa sa fille sur les deux joues. Ce soir-là,
tous les amants dormirent presque aussi paisible-
ment que monsieur et madame Guillaume.

Quelques mois après ce mémorable dimanche, le
maître-autel de Saint-Leu fut témoin de deux ma-
riages bien différents. Augustine et Théodore s'y
présentèrent dans tout l'éclat du bonheur, les yeux
pleins d'amour, parés de toilettes élégantes, atten-
dus par un brillant équipage. Venue dans une
bonne remise avec sa famille, Virginie, donnant le
bras à son père, suivait sa jeune sœur humble-
ment et dans de plus simples atours, comme une
ombre nécessaire aux harmonies de ce tableau.

Monsieur Guillaume s'était donné toutes les pei-
nes imaginables pour obtenir à l'église que Virgi-
nie fût mariée avant Augustine ; mais il eut la dou-
leur de voir le haut et le bas clergé s'adresser en
toute circonstance à la plus élégante des mariées.
Il entendit quelques-uns de ses voisins approuver
singulièrement le bon sens de mademoiselle Virgi-
nie, qui faisait, disaient-ils, le mariage le plus so-
lide, et restait fidèle au quartier ; tandis qu'ils lan-
cèrent quelques brocards suggérés par l'envie sur
Augustine qui épousait un artiste, un noble ; ils
ajoutèrent avec une sorte d'effroi que, si les Guil-
laume avaient de l'ambition, la draperie était per-
due. Un vieux marchand d'éventails ayant dit que
ce mange-tout-là l'aurait bientôt mise sur la paille,
le père Guillaume s'applaudit *in petto* de la pru-
dence qu'il avait mise dans la rédaction des con-
ventions matrimoniales.

Le soir, la famille se sépara après un bal somp-
tueux, suivi d'un de ces soupers plantureux dont
le souvenir commence à se perdre dans la généra-
tion présente. Monsieur et madame Guillaume res-
tèrent dans leur hôtel de la rue du Colombier où la
noce avait eu lieu. Monsieur et madame Lebas re-
tournèrent dans leur remise à la vieille maison de
la rue Saint-Denis, pour y diriger la nauf du Chat-

qui-pelote. L'artiste, ivre de bonheur, prit entre ses
bras sa chère Augustine, l'enleva vivement quand
le coupé arriva rue des Trois-Frères, et la porta
dans son élégant appartement.

La fougue de passion que possédait Théodore fit
dévaloriser au jeune ménage près d'une année entière
sans que le moindre nuage vint altérer l'azur du
ciel sous lequel ils vivaient. Pour eux, l'existence
n'eut rien de pesant. Théodore répandait sur cha-
que journée d'incroyables floritures de plaisirs. Il
se plaisait à varier les emportements de la passion,
par la molle langueur de ces repos où les âmes
sont lancées si haut dans l'extase qu'elles semblent
y oublier l'union corporelle. Incapable de réfléchir,
l'heureuse Augustine se prêtait à l'allure ondu-
leuse de son bonheur. Elle ne croyait pas faire en-
core assez en se livrant toute à l'amour permis et
saint du mariage. Simple et naïve, elle ne connais-
sait ni la coquetterie des refus, ni l'empire qu'une
jeune demoiselle du grand monde se crée sur un
mari par d'adroits caprices. Elle aimait trop pour
calculer l'avenir, et n'imaginait pas qu'une vie si
délicieuse pût jamais cesser. Heureuse d'être alors
tous les plaisirs de son mari, elle crut que cet inex-
tinguible amour serait toujours pour elle la plus
belle des parures, comme son dévouement et son
obéissance seraient un éternel attrait. Enfin, la fé-
licité de l'amour l'avait rendue si brillante, que sa
beauté lui inspira de l'orgueil et lui donna la con-
science de pouvoir toujours régner sur un homme
aussi facile à enflammer que monsieur de Som-
mervieux. Ainsi son état de femme ne lui apporta
d'autres enseignements que ceux de l'amour.

Au sein de ce bonheur, elle resta l'ignorante pe-
tite fille qui vivait obscurément rue Saint-Denis, et
ne pensa point à prendre les manières, l'instruc-
tion, le ton du monde dans lequel elle devait vivre.
Ses paroles étaient des paroles d'amour, elle y dé-
ployait bien une sorte de souplesse d'esprit et une
certaine délicatesse d'expression ; mais elle se ser-
vait du langage commun à toutes les femmes
quand elles se trouvent plongées dans une passion
qui semble être leur élément. Si, par hasard, une
idée discordante avec celle de Théodore était ex-
primée par Augustine, le jeune artiste en riait
comme on rit des premières fautes que fait un
étranger, mais qui finissent par fatiguer s'il ne se
corrige pas.

(A suivre)

La Patrie suisse. — Le n° 671 (11 juin) de la *Pa-
trie suisse* vient de nous parvenir avec une riche
et belle collection d'illustrations et d'articles : por-
trait du juge fédéral Georges Favay ; inauguration
du « sentier du Rhône » ; course de côte Gilly-Bur-
tigny ; raid Paris-Genève de l'aviateur Durafour ;
château de Zizers, où vit en exil Louis de Bavière ;
le colonel Edouard Wildholz, dont la presse s'est
beaucoup occupée ces derniers temps ; le 1^{er} juin à
Genève ; concours de « trotinettes », à Lausanne ;
congrès international féministe, à Zurich ; le Dom
et le Tschhorn, vus d'un aéroplane ; la Fanfare
municipale de Genève à Lausanne ; la Fête des
Jeunes genevoises à Avully, tel est le sommaire
de ce numéro.

Soirée belletrienne. — Le grand succès de sa
soirée de mercredi, à la Maison du Peuple, a engagé
la Société de Belles-Lettres à la répéter ce soir, sam-
edi. La revue : « Chic... la paix colle », très spiri-
tuelle, très amusante, légèrement frondeuse, a été
chaleureusement applaudie. On a aussi beaucoup
goûté la joyeuse comédie de Meilbac et Halévy :
« Le petit hôtel », admirablement interprétée.

Royal-Biograph. — Depuis hier, nouveau pro-
gramme de gala, au Royal Biograph. « Le charme »
est une pièce à grand spectacle, étrangement pas-
sionnante. L'interprétation a été confiée à Francesca
Bertini, la célèbre tragédienne. La mise en scène et
les décors sont princiers. « La muraille qui pleure »,
une mélancolique légende. Enfin, pour compléter,
deux très bonnes actualités « L'inauguration du
monument du Centenaire du Valais », à Sion, le 9
juin 1919 ; « Le transfert des restes de Miss Cavell
en Angleterre », 13 mai 1919. Comme on le voit, le
Royal Biograph détiend un record de présentation
d'actualités. Malgré l'importance de ce programme,
le prix des places n'a pas augmenté.

Kefol NEVRALGIE
MIGRAINE
BOITE FR. 1.80
TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS